

Education au développement durable et langues maternelles au Cameroun

Rebecca Pulchérie NGO N'SOGA³⁷, Emmanuel MBENDA³⁸,
André Francis NTOUMBA³⁹

Université de Yaoundé II, Président du CUVRIPREN⁴⁰, ISTTI Douala, Cameroun

Résumé

L'éducation au développement durable est l'une des initiatives prises par l'UNESCO pour permettre à tous d'apprendre les valeurs, le comportement et les modes de vie nécessaires à une transformation sociale positive, pour un avenir durable. Elle requiert alors une transmission permanente de savoirs et de savoir-faire qui passent également par les langues maternelles, en tant qu'outils de communication populaire. Dans cette étude, il s'agit de dégager, du point de vue socio-culturel, la place, le rôle et l'importance des langues maternelles dans l'éducation au développement durable au Cameroun. A la suite des recommandations du Sommet de Rio de Janeiro (2012), le Cameroun a mis en place un ensemble de politiques et de programmes élaborés en faveur du développement durable et destinés à toutes les couches sociales. Cependant, ceux-ci présentent de nombreuses limites qui entravent leur mise en œuvre, au centre desquelles on trouve la non prise en compte des langues maternelles dans le processus de sensibilisation et d'éducation. Quelques suggestions émises ici peuvent alors participer à l'amélioration de ce processus.

Mots clés

Développement durable, environnement, éducation, culture, société.

Les langues maternelles sont reconnues aujourd'hui comme facteurs liés à l'amélioration de la qualité et de la pertinence des apprentissages. De plus, elles jouent un grand rôle dans la formation et l'affirmation de l'identité culturelle des individus. Elles sont vectrices de la transmission des savoirs et des valeurs, actrices de la préservation de la culture. A ce propos, la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO (2005), en son préambule, rappelle que la diversité linguistique est un élément fondamental de la diversité culturelle. Elle reconnaît également que cette diversité est un facteur important qui permet aux individus et aux peuples d'exprimer et de partager avec d'autres leurs idées et leurs valeurs. Ces échanges substantiels favorisent la

³⁷ Chargé d'Etudes assistant à la Cellule des Etudes et de la Prospective du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Rebeccapulcherie.ngonsoga@yahoo.fr

³⁸ Prix Kadima 2013 de l'Organisation Internationale de la Francophonie, 9^{ème} édition. Cuvipren@yahoo.fr

³⁹ ntoumbaf2003@yahoo.fr

⁴⁰ Association pour les Cultures Vivantes et à Précieuse Nature

déconstruction des stéréotypes et des barrières, s'inscrivant ainsi en droite ligne des objectifs que se fixe l'UNESCO en termes de développement durable, notamment dans sa dimension sociale.

Si ces recommandations semblent étayer la thèse d'une dimension socio-culturelle du développement durable, la réalité est toute autre, un grand nombre de langues maternelles tend à disparaître, notamment dans les pays qui ont connu le phénomène de colonisation (les langues des puissances colonisatrices demeurent les langues officielles et les langues d'enseignement). D'où l'intérêt des différents Etats, organismes et agences, de promouvoir inexorablement ces langues et d'inscrire l'éducation au développement durable au cœur de ce projet.

Dans ce qui suit, nous retiendrons les deux approches suivantes du développement durable et de son éducation. Le développement, qui devait se traduire par l'amélioration des conditions de vie de l'homme, a finalement dégénéré du fait de l'avidité des uns et de la volonté de puissance des autres. Le développement tel qu'il est perçu aujourd'hui, a créé et quelquefois accentué, les inégalités entre le nord et le sud, parfois même à l'intérieur des pays. Il est à l'origine des dommages écologiques, de la faim, de nombreux problèmes de santé et des conflits. Le concept de « développement durable » s'oppose au développement actuel qui signifie prédation, injustice, asservissement des faibles, insécurité sanitaire et même alimentaire etc. Il consisterait, dans toute activité humaine visant le progrès, à exploiter les ressources avec parcimonie, prudence et solidarité en pensant aux générations futures. Il s'agirait de procéder de telle manière que ceux qui viendront après nous puissent jouir pleinement des mêmes richesses que nous aujourd'hui dans un environnement où règneront la liberté, la justice et la paix. Le développement durable suppose, peut-être pas la fin, mais la réduction drastique des inégalités, des problèmes sociaux, politiques, économiques, environnementaux créés par les puissants à l'encontre des plus démunis. L'éducation au développement durable quant à elle serait l'ensemble des mesures prises pour préparer les citoyens et les populations à impulser et à gérer le développement durable.

Cette étude dont la problématique porte sur la place, le rôle et l'importance des langues maternelles dans l'éducation au développement durable au Cameroun, s'intéresse singulièrement au troisième pilier du développement durable⁴¹ qu'est la composante sociale, notamment ses sous-composantes, culture et société. Elle s'articule autour d'une question centrale : Comment les langues maternelles peuvent-elles favoriser l'éducation au développement durable au Cameroun ? Et des questions secondaires : Quelles politiques et pratiques existe-t-il dans ce pays, dans la perspective d'y implémenter l'éducation au développement durable ? Quels cadres publics y sont mis sur pied pour intégrer les langues maternelles dans le processus d'éducation au développement durable ? Quelles sont les limites que

⁴¹ L'EDD s'appuie sur trois piliers : l'économie, l'environnement et la société.

présente ce processus, et quelles mesures les pouvoirs publics peuvent-ils prendre pour y remédier ?

Pour répondre à ces questions, nous avons dans un premier temps procédé à une analyse documentée du développement durable et des langues maternelles au Cameroun. Nous avons ensuite mené une enquête de terrain, au cours de laquelle nous avons eu des entretiens avec les responsables de certains ministères, notamment le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable (MINEPDED) ; le Ministère de la Faune et de la Forêt (MINFOF), et les trois ministères en charge de l'éducation au Cameroun (éducation de base, enseignements secondaires et des enseignements supérieur). Nous nous sommes également rapprochés des agences et associations chargées de la promotion des langues maternelles, ainsi que certains enseignants d'écoles et d'universités. Cette enquête de terrain nous a permis de faire un état des lieux de l'EDD et de l'enseignement des langues maternelles au Cameroun, puis d'analyser la perfectibilité de ce processus pour présenter ses limites et faire une esquisse de propositions pour une éducation au développement durable.

Education au développement durable et langues maternelles au Cameroun : un état des lieux

Cette partie a pour objectif de faire état de la réglementation qui encadre le développement durable, l'éducation au développement durable et les langues maternelles au Cameroun, ainsi que les politiques et programmes qui sont mis sur pied pour leur matérialisation.

Le cadre juridique et normatif

Il s'agit ici de présenter la réalité légale en termes de développement durable et d'enseignement des langues maternelles au Cameroun.

Sur le Développement Durable et l'Education au Développement Durable

Le Cameroun comme la plupart des Etats d'Afrique, a approuvé les recommandations issues du Sommet de Rio de Janeiro (1992) et a retranscrit tous les actes juridiques découlant des objectifs de ladite conférence, relatifs au développement durable dans son corpus juridique national. Il a notamment adopté les différentes lois sur l'éducation à l'environnement qui sont appliquées au plan national, à l'instar de la Loi cadre de 1996 relative à la gestion de l'environnement et de la loi du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche.

Afin de mettre sur pied un dispositif national de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, un ministère en charge de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) a été créé par Décret

N°2012/431 du 1^{er} octobre 2012. Il est responsable de l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable. Le MINEPDED compte en son sein une direction de la promotion du développement durable et une direction du développement des politiques environnementales, avec une sous-direction de la sensibilisation et de l'éducation environnementale, dont les missions principales sont entre autres l'intégration des enseignements relatifs à l'environnement, à la protection de la nature et au développement durable dans les programmes scolaires et universitaires.

Sur l'enseignement des langues maternelles

Le Cameroun a toujours été considéré comme « *l'Afrique en miniature* ». Cette idée est renforcée par la diversité de langues nationales de ce pays. On y trouve 279 langues vivantes, 3 langues secondaires et 4 langues mortes. Du fait de cette diversité, aucune de ces langues n'est utilisée officiellement, à la faveur du français et de l'anglais, héritées des deux pays colonisateurs, et qui sont les deux langues officielles du pays.

Toutefois, l'enseignement des langues maternelles est pris en compte au Cameroun et prend ancrage dans la loi N° 96 -06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 2 juin 1972, qui institue l'introduction des langues camerounaises dans le système éducatif. Celle-ci stipule en effet que : « *la République du Cameroun (...) œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales* ».

Sur le plan sectoriel, la loi N° 98/004 du 14 avril 1998 portant orientation de l'éducation au Cameroun inscrit comme objectif de l'action éducative, la formation des « *citoyens enracinés dans la culture, mais ouverts au monde extérieur et soucieux de l'intérêt général et du bien commun et la promotion des langues nationales* ».

En outre, le décret 2002/004 du 4 janvier 2002 portant organisation du Ministère de l'Education (MINEDUC) crée des inspections provinciales de pédagogie chargées de l'enseignement des langues nationales. Cette fonction est précisée dans le Décret N°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des enseignements secondaires.

S'agissant de l'enseignement supérieur, l'arrêté N°08/223/MINESUP/DDES du 3 septembre 2008 a créé le département et le laboratoire de langues et cultures camerounaises à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé. On note également dans différentes universités, la présence de départements de langues et de civilisations africaines.

Les politiques et programmes

Les entretiens que nous avons réalisés avec les responsables du MINEPDED et du MINFOF nous ont permis de comprendre que plusieurs programmes et politiques

ont été mise en place au Cameroun en termes de DD et d'EDD, s'appuyant sur une politique nationale de développement. En outre, l'Etat camerounais s'efforce de remplir ses fonctions en matière de promotion du DD telles qu'elles ont été prescrites lors du Sommet de Rio.

La politique nationale de développement.

Depuis 2009, le Cameroun dispose d'une politique générale de développement, contenue dans le *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi* (DSCE), qui sert de boussole à l'ambition du Cameroun de devenir un pays émergent à l'horizon 2035 et où toutes les politiques et stratégies du pays prennent ancrage. C'est un cadre intégré de développement où les politiques macroéconomiques, sectorielles et sociales sont articulées pour renforcer la croissance, réduire la pauvreté et améliorer les autres dimensions du développement humain. Ce document dénombre sept politiques sectorielles, à savoir la santé, l'éducation, le développement social, les infrastructures, le développement rural, l'industrie et le service, gouvernance. Il s'agit pour le gouvernement de disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique.

Une stratégie nationale du développement durable en cours d'élaboration

Conformément aux nouvelles orientations sur le développement durable issues de la Conférence de Rio (1992) et aux exigences qui en découlent, le Cameroun s'est lancé dans l'élaboration d'une *Stratégie Nationale de Développement durable* (SNDD). Celle-ci a pour mission d'intégrer au mieux les préoccupations environnementales dans les processus décisionnels et l'établissement des priorités du Gouvernement au même titre que les priorités économiques et sociales du pays. Elle vise à définir le cadre juridique et institutionnel pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie qui rendra le processus décisionnel plus transparent et fera en sorte que les acteurs institutionnels/étatiques concernés soient à même d'en rendre compte plus aisément devant le Parlement. La SNDD a pour vocation d'assurer la cohérence et la complémentarité des engagements internationaux avec les politiques stratégiques et participatives destinées à atteindre, dans une perspective d'équité et de manière équilibrée et intégrée, les objectifs économiques, sociaux, interculturels et environnementaux favorables à un développement inclusif et durable. Elle s'effectuera en trois phases, dont la première qui porte sur l'état des lieux et le diagnostic, est en cours d'élaboration.

Le programme national de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

Ce programme a pour objectifs d'élaborer une stratégie de communication environnementale à l'échelle nationale ; des stratégies sectorielles de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour chaque ministère technique ou sectoriel

concerné ; des stratégies régionales de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour les régions du Cameroun, tenant compte des spécificités locales, et des plans d'actions prioritaires par secteurs et régions sont préparés en concertation avec les administrations sectorielles et les autres parties prenantes, puis budgétisés.

Le Programme national d'Alphabétisation (PNA)

L'analphabétisme est un fléau handicapant pour le développement du pays, ce programme a pour objectif d'alphabétiser cinq millions de Camerounais qui ne savent ni lire ni écrire le français ou l'anglais, qui sont les deux langues officielles du pays. Les formateurs, qui ont été recrutés en majorité parmi les anciens enseignants et anciens fonctionnaires, devaient suivre un séminaire d'imprégnation en vue d'acquérir les outils de leur mission. La méthode adoptée est de constituer des groupes qui vont sillonner le pays pour initier les illettrés à l'alphabétisation fonctionnelle.

Le projet Langues et cultures nationales (LCN)

Ce projet vise à introduire l'enseignement des langues et cultures nationales dans le secondaire au Cameroun. Il s'agit de maîtriser la phonétique et la grammaire appliquée ainsi que l'expression orale et écrite en langues nationales, acquérir et approfondir les expressions culturelles nationales à travers une méthodologie d'enseignement/apprentissage participative et interactive amenant l'apprenant à s'investir dans la relation didactique. Il faut signaler que le projet d'introduction de l'enseignement des langues et des cultures nationales dans le secondaire au Cameroun, est en ce moment à sa phase expérimentale dans 7 Lycées pilotes du pays (Lycée classique d'Ebolowa, Lycée d'Akwa, Lycée classique et moderne de Garoua, Lycée classique de Ngaoundéré, GHS Njinikom, Lycée classique de Bafang, Lycée général Leclerc). La création de nouveaux départements de Langues et Cultures Nationales dans d'autres Ecoles Normales camerounaises (pour renforcer celui de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé) est en gestation.

En dehors de ces programmes nationaux, de nombreux projets et programmes de promotion des langues maternelles sont mis sur pied au Cameroun par la société civile et des ONG, parmi lesquels :

- le Projet de recherche opérationnelle pour l'enseignement des langues au Cameroun (PROPELCA), dont les travaux ont d'ailleurs été très déterminants dans le choix de cette politique linguistique vers laquelle s'est résolument orienté le pays. Ce projet poursuit un triple objectif : la généralisation et le renforcement de l'enseignement bilingue français/anglais ; l'introduction des langues nationales maternelles à l'école primaire et l'enseignement de certaines langues nationales véhiculaires au secondaire ;

- l'Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises (ANACLAC). Fondée en 1998, l'ANACLAC considère l'utilisation des langues maternelles comme un instrument efficace de l'éducation et de l'alphabétisation. Elle œuvre pour la promotion de la publication des diverses formes de littérature en langues nationales. Par ses activités, elle cherche à contribuer à la création d'un environnement lettré, par l'encadrement des populations locales au sein des cercles d'études.
- l'Association pour les Cultures Vivantes et la Précieuse Nature (CUVIPREN), prix Kadima 2013 de la francophonie. Elle œuvre pour la traduction des textes des langues occidentales en langues maternelles, et vice versa. Il s'agit de promouvoir les langues locales en amenant les Camerounais à lire les textes, en dehors des textes religieux, dans leurs langues maternelles.

Les langues maternelles, pour une éducation au développement durable efficace

Cette deuxième partie du travail a pour but de démontrer l'intérêt à enseigner les langues maternelles, ainsi que le rôle de celles-ci dans le cadre d'une éducation au développement durable. Nous présenterons par la suite les limites que revêt ce processus au Cameroun, tout en en relevant des pistes de perfectibilité.

L'importance des langues maternelles pour l'Éducation au développement durable

Le développement ayant produit des effets pervers, particulièrement sur les plans social, humain, économique et environnemental, le concept « développement durable » a été présenté comme une alternative visant à réduire ces inégalités et défaillances. L'éducation au développement durable (EDD) aurait alors pour objectif principal, d'impliquer les populations dans tout projet pour un développement plus sobre, plus solidaire et plus responsable vis-à-vis des générations futures. De ce point de vue, la préservation de la diversité culturelle et linguistique reste une préoccupation majeure pour l'EDD. En effet, selon l'association CARE, une langue disparaît en moyenne toutes les deux semaines, emportant avec elle tout un patrimoine culturel et intellectuel. Si l'on admet que les langues véhiculent les savoirs et savoir-faire locaux, elles sont un outil de durabilité irremplaçable et leur disparition impliquerait celle de ces savoirs et savoir-faire.

En outre, l'éducation au développement durable n'a pas pour cible que les jeunes et les couches scolarisées. Elle s'adresse à toutes les couches sociales : jeunes, vieillards, hommes, femmes. L'usage des langues maternelles est donc nécessaire dans cette activité, car elle permet une meilleure compréhension, notamment quand il s'agit de s'adresser aux populations qui ne s'expriment qu'en langues maternelles. A ce sujet, Hazoume affirme : " aucune conférence internationale tenue dans le but de promouvoir l'éducation des adultes n'a ignoré le rôle primordial des langues locales comme élément de

premier plan dans le développement du processus [d'alphabétisation]. Le refus de les utiliser en tant que vecteurs de l'apprentissage entraînera nécessairement l'échec de l'opération " (1999b, p. 32).

Si l'on admet que l'Éducation au développement durable incombe en priorité aux pouvoirs publics et à la société civile, le problème de l'outil de communication se poserait quand il s'agit des pays africains anciennement colonisés et où la langue du colonisateur prédomine tout en côtoyant les langues nationales, à l'instar du Cameroun. Il serait donc nécessaire de s'attarder sur le choix de la langue dont on fait usage dans cette activité. En effet, le savoir se transmettant par la langue, le problème du choix de la langue se pose en Afrique noire, surtout en Afrique francophone où le pouvoir politique semble avoir renoncé à sa souveraineté linguistique. Dans certains de ces pays aujourd'hui indépendants, la langue de l'ancien colonisateur jouit du statut de langue officielle à côté des langues maternelles locales qui, bien que très amplement usitées ne sont pas des langues d'enseignement. Les populations ne maîtrisant pas toujours cette langue de l'ancien colonisateur, les langues maternelles deviennent incontournables pour tout projet authentique d'éducation au développement durable.

L'éducation au développement durable consisterait à transmettre à celui qui le désire et qui en a le droit et la capacité, le savoir idoine, les idées, les concepts, les techniques, les moyens juridiques et psychologiques qui lui permettent d'user des ressources sans les détruire ou les surconsommer. Au final, il s'agirait de doter les populations de tous les moyens intellectuels pour leur faciliter l'accès au développement durable tel qu'évoqué plus haut.

L'importance des langues maternelles dans l'éducation globale (l'éducation au développement durable n'en étant qu'une déclinaison) a été soulignée par plusieurs auteurs. Ainsi, l'hors d'un séminaire tenu au Collège Libermann à Douala (Cameroun) du 02 au 14 juillet 1973 sur le thème : « Les langues africaines, facteur de développement », Henri Marcel Bot ba Njock, après avoir longuement analysé la pertinence de l'usage des langues maternelles dans l'éducation, affirmait : « *Sans la langue maternelle, pas d'acquisitions durables* » (1974, p. 22).

Casimir Datchoua Soupa quant à lui, a relevé, lors du même séminaire : « *...il existe des formes de développement qui précèdent le développement économique ou qui du moins vont de pair avec lui. Je veux parler ici du développement culturel, car le développement d'une nation ne peut s'effectuer harmonieusement que dans la mesure où nos langues interviennent comme facteur premier et comme intermédiaire indispensable* » (1974, p. 81).

En effet, les langues maternelles comme outil de communication populaire jouent un rôle très important dans l'éducation au développement durable, à cause des avantages certains qu'induit leur usage et dont on peut relever les plus évidents.

- *Aisance* : avec les langues maternelles, la communication est plus aisée entre l'éducateur et l'apprenant, elle est plus porteuse.

- *Efficacité* : parce qu'elles maîtrisent la langue, les populations comprennent mieux et rapidement le message qui leur est délivré : elles sont de ce fait plus aptes à s'approprier ce message et à l'exploiter avec plus de facilité. Parlant d'une campagne de vulgarisation agricole en langue maternelle dans un pays africain, Bernard Dumont écrit : « Plus évidente encore est la capacité que les collectivités rurales acquièrent, en utilisant l'écriture dans leur propre langue commune, de mémoriser et d'intérioriser les informations venues de l'extérieur par la voie de la vulgarisation. Alors qu'il arrive souvent que la parole du vulgarisateur soit entendue pendant qu'il est présent, mais pas forcément comprise ni admise, les fiches ou les brochures de vulgarisation – illustrées et sous-titrées en langue locale – qu'il a laissées, sont relues à haute voix, commentées et discutées après son départ » (1990, p. 63). L'enseignement dispensé en langues maternelles, motive incontestablement mieux les populations.
- *Engagement des populations* : parce que le message est assimilé, les populations s'appliquent et s'impliquent dans sa mise en œuvre.
- *Psychologiquement*, les populations éduquées dans leurs langues, se sentent considérées, retrouvent leur fierté, ce qui explique leur engagement : en effet, pour Dieudonné Leclercq, « la langue c'est l'homme » (1999, p. 9). Surtout quand il s'agit de la langue maternelle.
- *La rupture entre les pouvoirs publics et les populations s'estompe* du simple fait que la communication se fait en langues maternelles.

Mais l'usage des langues maternelles n'est pas sans difficultés, des intentions fort généreuses ne doivent pas faire oublier les enjeux et les problématiques qui se glissent derrière cette dimension sociale.

L'éducation au développement durable en langues maternelles au Cameroun : un processus perfectible

Les limites

Elles sont à la fois liées aux politiques, aux programmes et à l'utilisation des langues maternelles.

Parmi ces difficultés, l'on note :

- Les lenteurs observées dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes, la SNDD notamment ;
- Le manque de synergie entre les partenaires ;
- l'insuffisance des moyens financiers ;
- Le rejet de certaines populations vis-à-vis de la sensibilisation et l'éducation au DD ;
- la non intégration de l'EDD dans les cursus de formation ;

- La difficulté de traduire avec exactitude en langues maternelles des concepts élaborés et formulés en langues occidentales ;
- La difficulté pour les populations de lire et écrire les langues maternelles parce qu'elles sont analphabètes ou qu'elles ignorent l'alphabet de ces langues, surtout dans les pays où n'existe aucune politique volontariste d'alphabétisation et d'apprentissage systématique des langues maternelles. C'est d'ailleurs presque toujours le cas en Afrique centrale.
- Les séquelles de la colonisation qui peuvent créer de la réticence parmi les populations dont certaines pensent que leurs langues maternelles n'ont pas de valeur et par le fait même, n'ont pas d'avenir. Du reste, certaines populations contribuent, plus ou moins consciemment à la disparition de leurs langues maternelles en refusant, parfois ostensiblement, de les pratiquer.

Mais ces difficultés ne peuvent réellement pas constituer un obstacle à une politique volontariste de réhabilitation et de promotion des langues maternelles. D'où ces quelques propositions :

Suggestions

Au vu de ce qui précède, nous suggérons de :

- accélérer la mise en place des politiques et programmes associés à la SNDD ;
- revoir le financement des activités liées à l'élaboration des programmes, ainsi qu'à l'éducation et à la sensibilisation des populations ;
- A défaut d'intégrer toutes les langues maternelles, quelques-unes pourraient jouer un rôle non négligeable. L'Etat pourrait subordonner les promotions politico-administratives en matière d'EDD, en obligeant les candidats à maîtriser deux langues maternelles locales (en plus de la sienne).
- Mettre en place une politique ambitieuse d'enseignement et d'apprentissage des langues maternelles. L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), par le biais du projet ELAN - Ecole et Langues Nationales en Afrique - encourage l'enseignement et l'apprentissage des langues maternelles. Mais dans certains pays, ce projet n'est guère visible au grand public, il semble réservé à quelques initiés ou s'apparente à une opération de propagande.
- Intégrer l'EDD et l'enseignement des langues maternelles dans l'ensemble des cursus de formation et à tous les niveaux (primaire, secondaire, supérieur).
- Les populations peuvent organiser elles-mêmes, via les associations, l'apprentissage de leurs langues maternelles. C'était le cas au Zimbabwe, le gouvernement et l'ONG « *The Adult Literacy Organisation of Zimbabwe* » (ALoz), Organisation pour l'alphabétisation des adultes, mènent actuellement une campagne active pour

donner une alphabétisation fonctionnelle à tous les adultes qui n'ont pu fréquenter l'école lorsqu'ils étaient jeunes.

Conclusion

Au terme de ce travail dont l'objectif était de déterminer la place, le rôle et l'importance des langues maternelles dans l'éducation au développement durable au Cameroun, on peut dire que tout développement authentique et viable repose sur l'usage des langues maternelles. En plus de l'éducation, la mise en œuvre même du développement durable doit se faire en langues maternelles. Il ne s'agit pas de répudier les langues occidentales ; il faut même bien les étudier et bien les maîtriser car elles permettent aux africains de communiquer déjà entre eux, mais surtout avec les personnes des autres continents ; elles facilitent l'ouverture aux autres, d'où qu'ils viennent. De l'étude de cas menée sur le Cameroun, il ressort qu'il existe dans ce pays, une volonté politique à y implémenter le DD, l'EDD ainsi que l'enseignement des langues maternelles. Cependant, cette activité présente des limites et fait face à de nombreux défis qu'il importe de relever.

Références bibliographiques

- BOT BA NJOCK H. M. (1974), « Les langues africaines, facteurs de développement », *Actes du séminaire pour l'enseignement des langues africaines*, Douala-Cameroun p. 21-22.
- BRUNEL S. (2010), *Le développement durable*, Paris, PUF, Que sais-je ?
- BREGEON J., FAUCHEUX S., ROCHET C. (2008), *Stratégie pour l'éducation au développement durable*.
- CHIDYANSIKU P. (1990), « L'utilisation du Shona dans la presse Zimbabwéenne ». *Le Courrier Afrique-Caraïbes- Pacifique- Communauté Européenne* n°119- Janvier-Février.
- DJATOUA SOUPA (1974), « Les langues locales et le développement de la Nation », *Actes du séminaire pour l'enseignement des langues africaines*, Douala-Cameroun, p. 21-22.
- DUMONT (1990), « Alphabétisation fonctionnelle, vulgarisation agricole et utilisation des langues locales ». *Le Courrier Afrique-Caraïbes- Pacifique- Communauté Européenne* n°119- Janvier-Février.
- EDDATKRA K., BRIQUARD A., (1982), « La langue maternelle comme outil d'enseignement », *Langage et société*, n°19.
- GIRAULT Y., SAUVE L. (2008), « L'Education scientifique, l'éducation à l'environnement et l'éducation pour le développement durable », *ASTER*, n° 46.
- LANGE J.M., VICTOR P. (2010), « Didactique curriculaire et « éducation ... à la santé, l'environnement, et au développement durable : Quelles questions ? Quels repères ? », *Didaskalia*.

LECLERCQ D. (1999), Wallonie/Bruxelles, n° 68, Août.

MORIN E. (2000), *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Le Seuil.

MUSSET M. (2010), « L'Éducation au développement durable », *Dossiers d'actualité*, n°56.

PELLAUD F. (2011), *Pour une éducation au développement durable*, Quae.